

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Cinéma	
Intitulé du module	Montage son	
Code	2CVci11	DCV303413F20
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 1	
Crédits ECTS	4	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Acquérir des compétences en montage son sur un court-métrage impliquant des exigences professionnelles;</p> <p>Augmenter les connaissances liées à la recherche de sons dans différentes banques sonores;</p> <p>Développer la sensibilité générale à la conception et à la fabrication de sons au service d'un projet visuel;</p> <p>Parfaire les connaissances en prise de son, montage et traitement sonore sur le logiciel Protools.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Après un rapide rappel des besoins et savoir-faire implicites à tout montage son, l'étudiant·e développe un projet sonore adapté au film à sonoriser. Il/elle recherche les sons nécessaires puis les traite pour les agencer avec le projet, et réalise lui/elle-même les sons particuliers (et additionnels) sous la direction et la responsabilité d'un·e étudiant·e de 3^e année BA Cinéma.</p> <p>L'étudiant·e suit la finalisation de la bande sonore en accompagnant le film au mixage.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>L'évaluation est effectuée au terme de l'atelier. La notation est individuelle et porte sur l'inventivité, la qualité technique, artistique du montage son ainsi que sur l'implication de l'étudiant·e durant tout le processus de travail.</p> <p>Pour ce module, l'accent est mis sur la qualité artistique de la bande sonore ainsi que sur les compétences professionnelles dans l'exercice de ce travail.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Ce module, généralement proposé en 1^{ère} année BA Cinéma, a exceptionnellement été reporté en 2^e année.</p> <p>Remédiation possible. Correction des lacunes par un exercice à déterminer d'entente avec l'enseignant·e.</p> <p>Pas de remédiation possible après avoir répété le module.</p> <p>Répétition en fin de semestre, d'année ou d'année académique suivant l'échec. Les modalités sont à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
Enseignant·e-s	Raphaël Sohier (monteur-son invité) et Richard Szotyori

Responsable du module	Lionel Baier	
Descriptif validé le	14 octobre 2020	par Lionel Baier